

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

**Date de convocation :**  
16/04/2024

**Membres :**En exercice **19**Présents : **16**Votants : **18****Date d'affichage :**

23/04/2024

**Date de publication :**

23/04/2024

**Le 22 avril 2024 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

**Étaient présents :** Gabriel BEUGIN, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORËT, Aurélia FOURNIER, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER**Étaient représentés :** Anne-Marie CAUSSÉ par Muriel PAILLER et Fabrice GUIRAUD par Jean Georges CLAIR**Absent :** Daniel BORDES**Secrétaire de séance :** Anne-Cécile DUCOSSON**DÉLIBÉRATION N° 2024-42****OBJET :** Validation des travaux de réfection des affaissements de la rue du Martinet

Il a été constaté de nombreux affaissements sur la rue du Martinet. Plusieurs entreprises sont intervenues pour proposer différentes solutions de remise en état :

- reprendre le revêtement et la structure de chaussée uniquement,
- reprendre le revêtement, la structure de chaussée en traitant l'évacuation des eaux pluviales vers les collecteurs, baisser les grilles d'eaux pluviales et en rajouter à certains endroits.

Ces travaux devront être réalisés en dehors de la période scolaire afin de ne pas gêner la circulation des bus scolaires.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider la solution la plus complète pour réaliser des travaux de réfection des affaissements de la rue du Martinet,
- d'autoriser M. le Maire à signer le devis de 59 832,50 € HT proposé par l'entreprise LPF TP et toute pièce afférente à ce dossier.

**POUR :** 18**CONTRE :** 00**ABSTENTION :** 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 22 avril 2024

Le Maire  
  
Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Anne-Cécile DUCOSSON